

UTILISATION ET ENTRETIEN D'UNE TRONÇONNEUSE ET D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

Mis à jour 03/2026

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.
- Être en possession d'un SST en cours de validité

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
 - ▶ www.campusverdazur.fr

Modalités d'entrée en formation

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription à minima 48H avant le début de la session de formation.

Formateur(s)

- M.Franck MARINO.
Formateur habilité et expérimenté

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 3 jours soit 21h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 630 €.

En adéquation avec les articles 4141-1 et 2 / 4142-1 du code du travail sur les actions particulières de formation à la sécurité, cette formation concourt à la prévention des risques professionnels liés à l'utilisation d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse.

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour utiliser et entretenir, en toute sécurité, une débroussailleuse et une tronçonneuse pour un chantier de débroussaillage, de petitabattage et d'ébranchage.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- ✓ Acquisition, actualisation et maintien des compétences
- ✓ Adaptation au poste de travail
- ✓ Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap
- ✓ Aide au maintien dans l'emploi des salariés
- ✓ Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises
- ✓ Permettre aux entreprises de rester compétitives

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Déclarer un chantier et réaliser la signalisation de celui-ci
- Respect des règles d'utilisation des équipements

L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques)
- Vérifier l'état sanitaire de l'arbre et dégager la zone de travail
- Vérification du matériel et application des EPI
- Sécurisation de la zone de travail

Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine
- Connaître les éléments de la débroussailleuse et de la tronçonneuse
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la chaîne, graissage, etc....

La mise en œuvre technique de débroussaillage et abattage de petits arbres :

- Observation de l'arbre et direction d'abattage
- Les entailles, charnière et trait d'abattage
- Technique de façonnage et de tronçonnage

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Document écrit remis à chaque participant, diaporama, vidéos, travaux pratiques d'application en extérieur et mise en situation sur chantier, étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

- Individualisation pour tenir compte du niveau de chacun
- Interactivité : les participants sont invités à partager leur expérience professionnelle, à poser des questions...
- Opérationnalité : le stagiaire doit réellement être capable de mettre en œuvre ce qu'il a appris dans ce module de formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 93%

Année 2024-2025

(Toutes formations "Travaux de débroussaillage" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

